

ATTENTION ROUTE SUBMERSIBLE
HORAIRES DE PASSAGE A L'ILE CALLOT PAR LA ROUTE
JUILLET 2025

Jour	Date	Passage		Passage		Passage
Mardi	1	03h04---07h20	et de	15h31---19h20		
Mercredi	2	03h55---07h51	et de	16h25---19h52		
Jeudi	3	04h51---08h22	et de	17h30---20h26		
Vendredi	4	05h57---08h58	et de	18h45---21h09		
Samedi	5	07h12---09h47	et de	19h56---22h12		
Dimanche	6	08h18---10h56	et de	20h48---23h33		
Lundi	7	09h07---12h10	et de	21h27---24h00		
Mardi	8	00h00---00h48	et de	09h47---13h16	et de	22h02---24h00
Mercredi	9	00h00---01h51	et de	10h22---14h11	et de	22h36---24h00
Jeudi	10	00h00---02h45	et de	10h57---14h59	et de	23h10---24h00
Vendredi	11	00h00---03h32	et de	11h31---15h43	et de	23h45---24h00
Samedi	12	00h00---04h16	et de	12h06---16h25		
Dimanche	13	00h21---04h58	et de	12h43---17h07		
Lundi	14	01h00---05h39	et de	13h22---17h47		
Mardi	15	01h41---06h20	et de	14h04---18h27		
Mercredi	16	02h25---06h59	et de	14h50---19h07		
Jeudi	17	03h13---07h39	et de	15h42---19h49		
Vendredi	18	04h08---08h21	et de	16h43---20h36		
Samedi	19	05h14---09h10	et de	17h56---21h35		
Dimanche	20	06h31---10h12	et de	19h14---22h52		
Lundi	21	07h51---11h29	et de	20h25---24h00		
Mardi	22	00h00---00h19	et de	08h59---12h49	et de	21h24---24h00
Mercredi	23	00h00---01h39	et de	09h55---14h00	et de	22h15---24h00
Jeudi	24	00h00---02h46	et de	10h43---15h00	et de	23h01---24h00
Vendredi	25	00h00---03h42	et de	11h27---15h52	et de	23h45---24h00
Samedi	26	00h00---04h30	et de	12h09---16h37		
Dimanche	27	00h27---05h12	et de	12h48---17h17		
Lundi	28	01h06---05h48	et de	13h26---17h52		
Mardi	29	01h45---06h19	et de	14h03---18h22		
Mercredi	30	02h24---06h46	et de	14h42---18h48		
Jeudi	31	03h04---07h08	et de	15h26---19h10		

Reproduction des prédictions de marées du Shom - non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - numéro d'autorisation 9PL.

La force du vent ainsi que la pression atmosphérique engendrent des variations d'horaires.

Assurez-vous un temps de sécurité pour passer. Pour le retour prévoyez d'être à l'entrée de la route submersible 30 minutes avant l'heure limite de passage afin de rejoindre le port.

Chacun emprunte la route submersible sous sa propre responsabilité,

Ne pas s'engager si l'eau arrive sur la route.